

Démarche Horizon Zéro Plastique

Métropole Nice Côte d'Azur et Ville de Nice

Horizon
ZERO
PLASTIQUE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



Speaker : Intervenants : Silvia Pelegri, dir. Environnement, MNCA
Laurent Calatayud, dir. Propreté VDN
Arnaud Rostan, REA, MNCA



Objectifs principaux :

- Réduire l'utilisation du plastique, et en priorité produits plastiques à usage unique, sur son territoire.
- Lutter contre la pollution provoquée par les rejets plastiques.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner les populations vers un changement des comportements et des modes de consommation plus vertueux.

6 AXES :

- **AXE 1 : REALISER** un diagnostic territorial, un monitoring de la pollution plastique et suivre l'évolution des comportements.
- **AXE 2 : REDUIRE** la consommation de produits plastiques, et en priorité les produits plastiques à usage unique (PPUU), des administrations et les risques sur la santé humaine.
- **AXE 3 : SENSIBILISER** les acteurs du territoire.
- **AXE 4 : PREVENIR** la production de déchets par la réduction à la source et le réemploi.
- **AXE 5 : AMELIORER** la collecte et le recyclage des déchets plastiques.
- **AXE 6 : PRESERVER** les ressources en eau et les milieux naturels et prévenir des risques sanitaires dus à la pollution plastique.

AXE 1 : REALISER un diagnostic territorial, un monitoring de la pollution plastique et suivre l'évolution des comportements



Identification sources potentielles pollution plastique sur territoire métropolitain : Accompagnement du WWF France (charte « Zéro fuite de plastique en Méditerranée à l'horizon 2025 »)

Résultats principaux :

- Manque données sur flux plastiques produits et consommés sur territoire métropolitain.
- Identification zones d'action prioritaires : Parcs d'activités (ZI du Broc), ports (St Laurent du Var et Nice), aéroports, zones commerciales et touristiques (Nice).
- Préconisations :
 - ❖ Améliorer la connaissance sur la pollution plastique
 - ❖ Prévenir la pollution plastique
 - ❖ Agir sur la pollution plastique existante

Diagnostic des sources, flux et fuites de plastique sur le territoire de la Ville de Nice

Quand ? : Fin 2022 pour une durée d'environ 8 mois

Qui ? : BE Eurogroup Consulting, Aq(t)ua et Elcimaï

Comment ? :



- 1 • *Compiler les données fiables et disponibles sur le territoire (bibliographiques, entretiens, etc.)*
• *Mobiliser l'ensemble des parties prenantes*
- 2 • *Caractériser et quantifier les gisements et les sources de plastique*
• *Identifier les fuites de plastique (macro et microplastiques) dans le milieu naturel et les sources de ces fuites*
• *Caractériser et quantifier les fuites de plastique à l'aide des données recueillies dans l'étape Socle*
• *Identifier les transferts selon les compartiments*
- 3 • *Préconiser comment fiabiliser le diagnostic en proposant quoi mesurer, comment mesurer, où mesurer, et éventuellement avec qui mesurer → **Etat Zéro de la pollution plastique***

Présentation de la démarche d'évaluation des flux des déchets « hors foyers » sur la Ville de Nice



Speaker : Laurent CALATAYUD Métropole Nice Côte d'Azur
Direction de la Propreté de Nice



Présentation de la Direction de la Propreté de Nice

Missions et Ressources de la Direction

- Le lavage et le balayage des rues,
- L'installation et l'exploitation des corbeilles de rues,
- Le nettoyage des plages et du plan d'eau,
- L'enlèvement des tags, graffitis, affiches et affichettes,
- Le nettoyage des manifestations culturelles et festivités,
- Le désherbage des voies,
- Le nettoyage lors d'intempéries,
- La viabilité hivernale.

Les ressources

- Humaines : environ 640 agents regroupant notamment des agents techniques, administratifs et technico-administratifs.
- Matérielles : Le parc de véhicules industriels est composé de :
 - Laveuses de voirie de différentes capacités, dont 4 hybrides,
 - Balayeuses de voirie de différentes capacités,
 - Véhicules équipés en Haute Pression dont deux décapeuses autoportées,
 - Véhicules de collecte de différentes capacités,
 - 3 bateaux nettoyeurs dont un hybride.

Présentation de la Direction de la Propreté de Nice

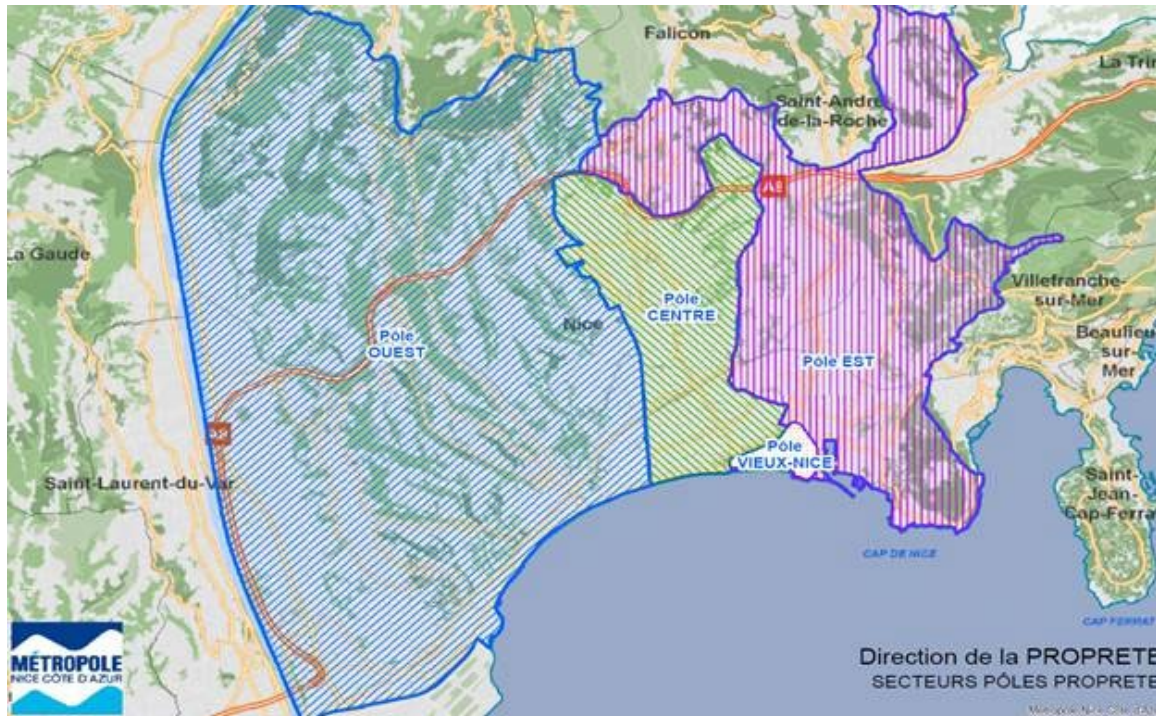
L'organisation opérationnelle

5 Pôles opérationnels :

- Le Pôle Ouest (du Var à Gambetta),
- Le Pôle Centre (de Gambetta à Cimiez),
- Le Pôle Est (de Cimiez aux limites Est de Nice),
- Le Pôle Vieux Nice,
- Le Pôle Plan d'eau et Tags.

5 Pôles techniques "support" :

- Le Pôle mécanisé,
- Le Pôle Groupe Haute Pression (G.H.P.),
- L'Atelier mécanique,
- Le Service logistique,
- La Force Rapide d'Action Propreté (F.R.A.P.) :
intervention en moins de 2 heures, 24h/24h et
7/7jrs



Présentation de la Direction de la Propreté de Nice

L'observatoire de la Propreté et du Développement Durable

Créé en 2014, ce service, au cœur de l'organisation opérationnelle, est l'outil de pilotage de la direction ayant pour missions :

- Le suivi bimensuel de la propreté des rues au travers d'indicateurs de propreté (I.O.P.),
- Le suivi et le pilotage des différentes caractérisations des déchets ramassés et/ou collectés par la direction,
- Le suivi statistique de l'activité des pôles opérationnels par l'intermédiaire d'un progiciel métier,
- L'étude du coût de la propreté,
- L'étude des flux de déchets dans les perspectives de mise en œuvre du tri sur l'espace public et des Responsabilités Elargies aux Producteurs (R.E.P. mégots, déchets diffus, etc...).

Ce service compte également une cellule médiation en matière de lutte contre les incivilités:

- Intervention dans les écoles et centres de loisirs afin de sensibiliser le jeune public et de faire découvrir les métiers de la propreté,
- Organisation des opérations éco-citoyennes (ramassage des déchets),
- Utilisation des Indicateurs Objectifs Propreté (IOP) afin de cibler les opérations de médiation et de communication en fonction du type de salissure rencontrée dans certains quartiers.

Les différentes caractérisations:

➤ Déchets au sol :

Comptages de tous les déchets au sol en cours de journée (matin et après midi) sur des sites de 500m² rattachés à une densité de fréquentation et à une typologie de voie.

- 1300 comptages à ce jour
- FLUX RESIDUEL permanent au sol

➤ Déchets dans les corbeilles de propreté :

Répartition des déchets par poids et par famille. Chaque corbeille est rattachée à une densité de fréquentation et à une typologie de voie.

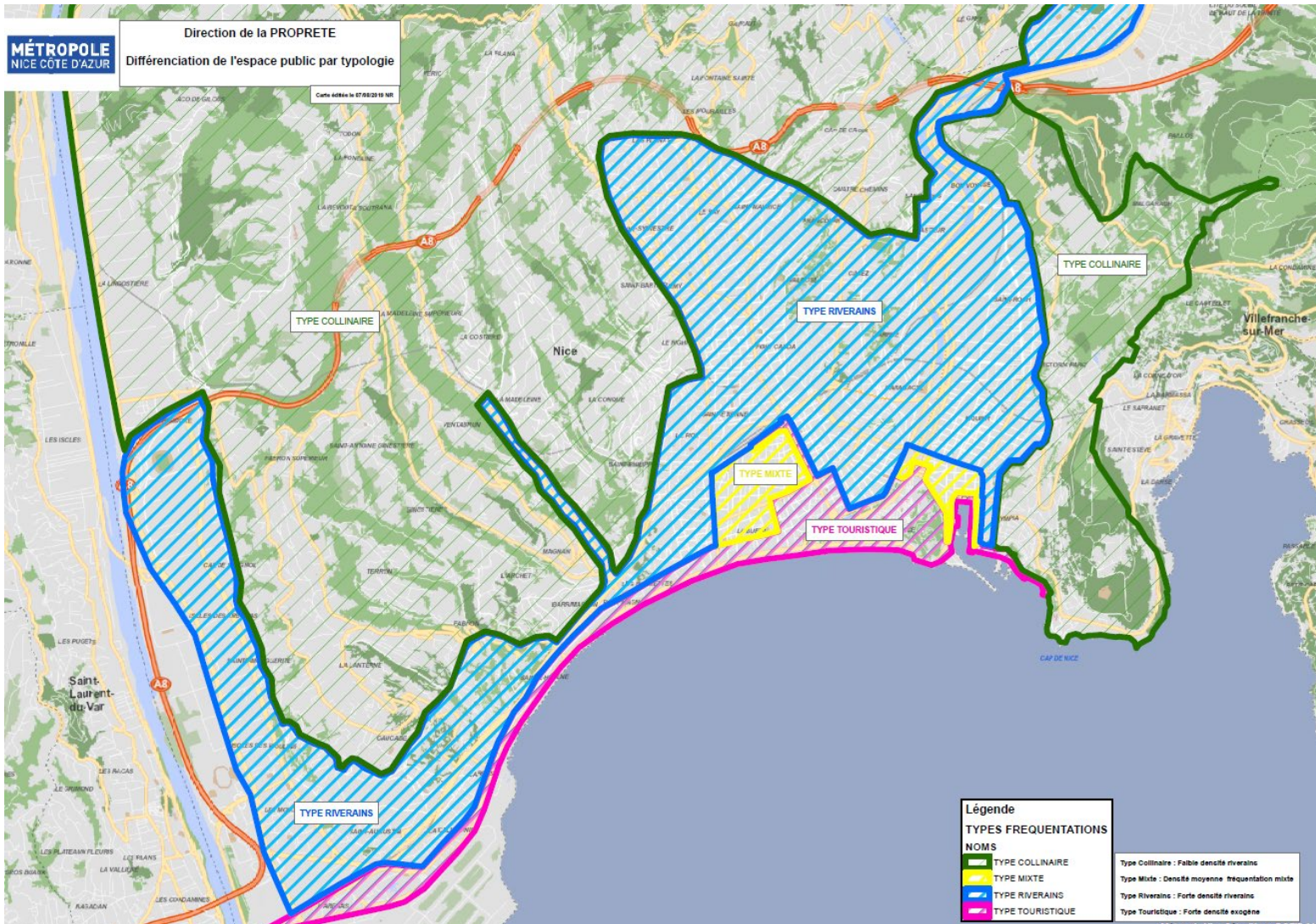
- 66 caractérisations réalisées à ce jour
- FLUX CORBEILLES

➤ Déchets au sol avant prestation :

Répartition des déchets par poids et par famille effectuée sur une surface de 2 000m². Chaque site est rattaché à une densité de fréquentation et à une typologie de voie.

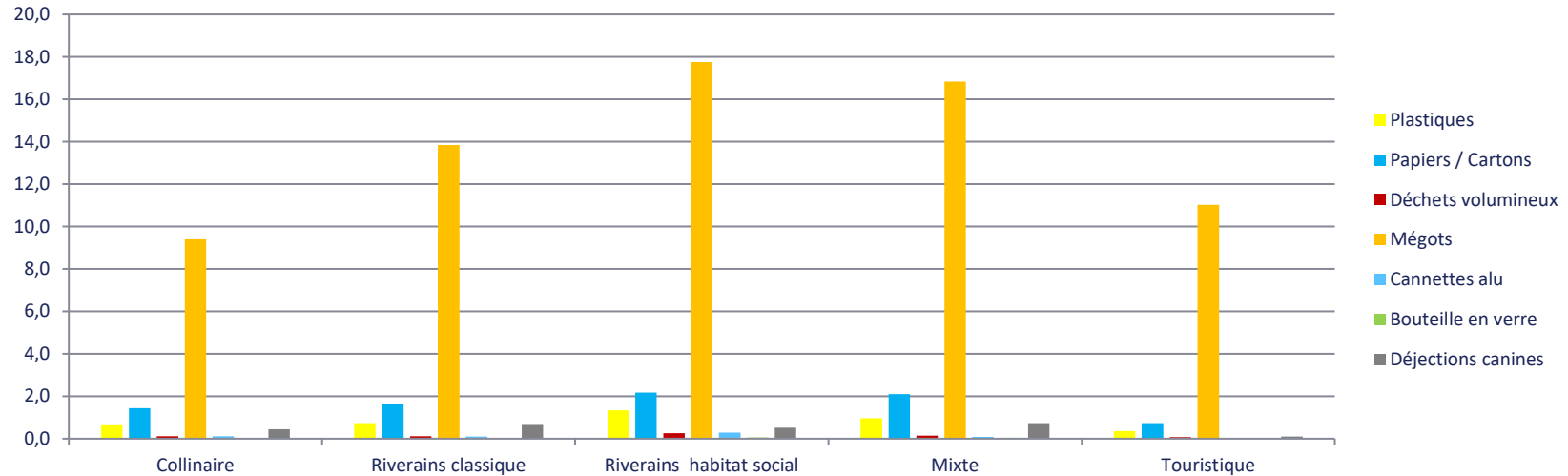
- 17 caractérisations réalisées à ce jour
- FLUX AU SOL AVANT PRESTATION

Cartographie des espaces

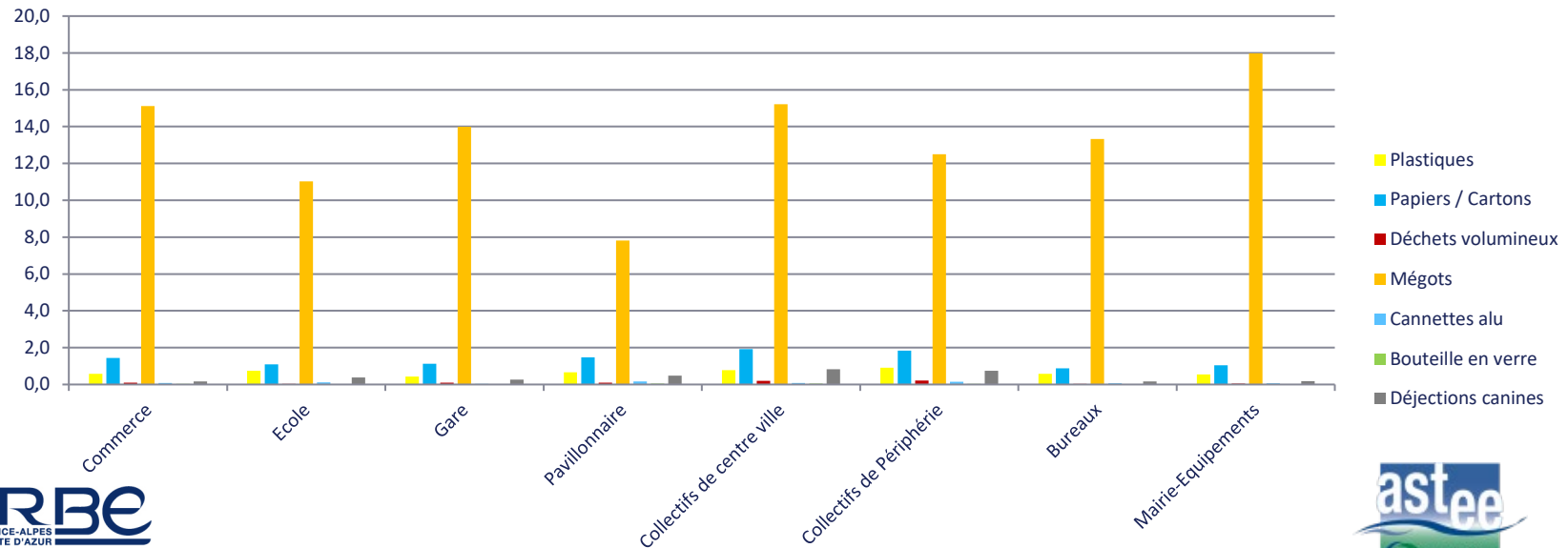


Résultats obtenus pour les « déchets au sol » :

Répartition des densités de déchets (nb/100m²)

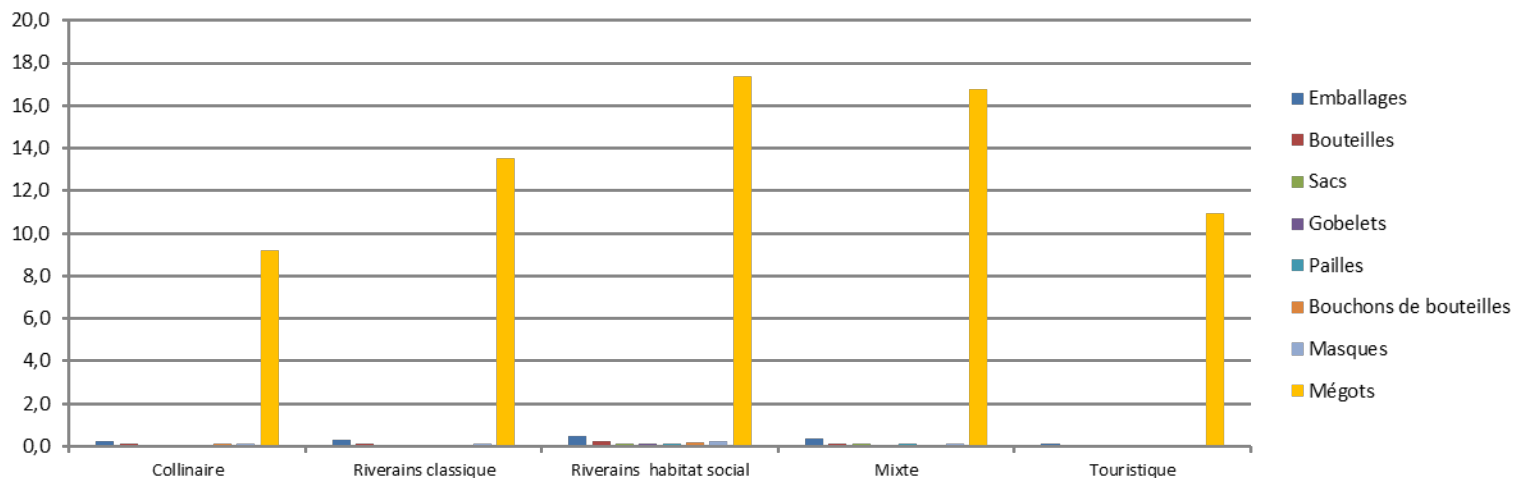


Répartition des densités de déchets (nb/100m²)

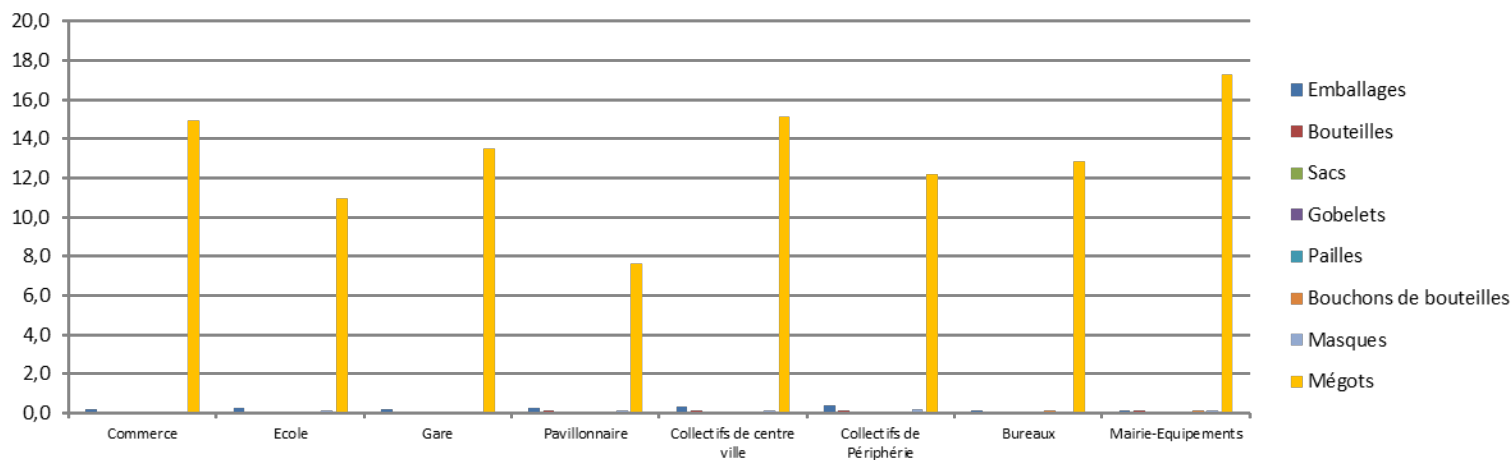


Résultats obtenus pour les « déchets plastiques » :

Répartition des densités des déchets plastiques (nb/100m²)

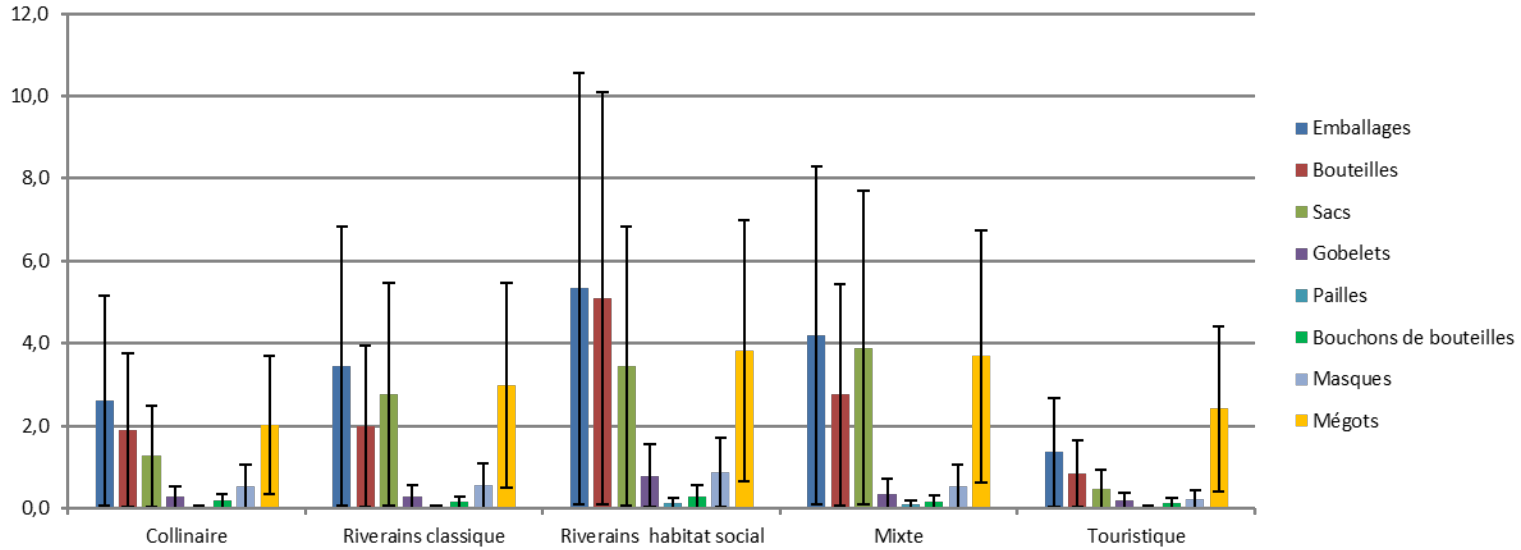


Répartition des densités des déchets plastiques (nb/100m²)

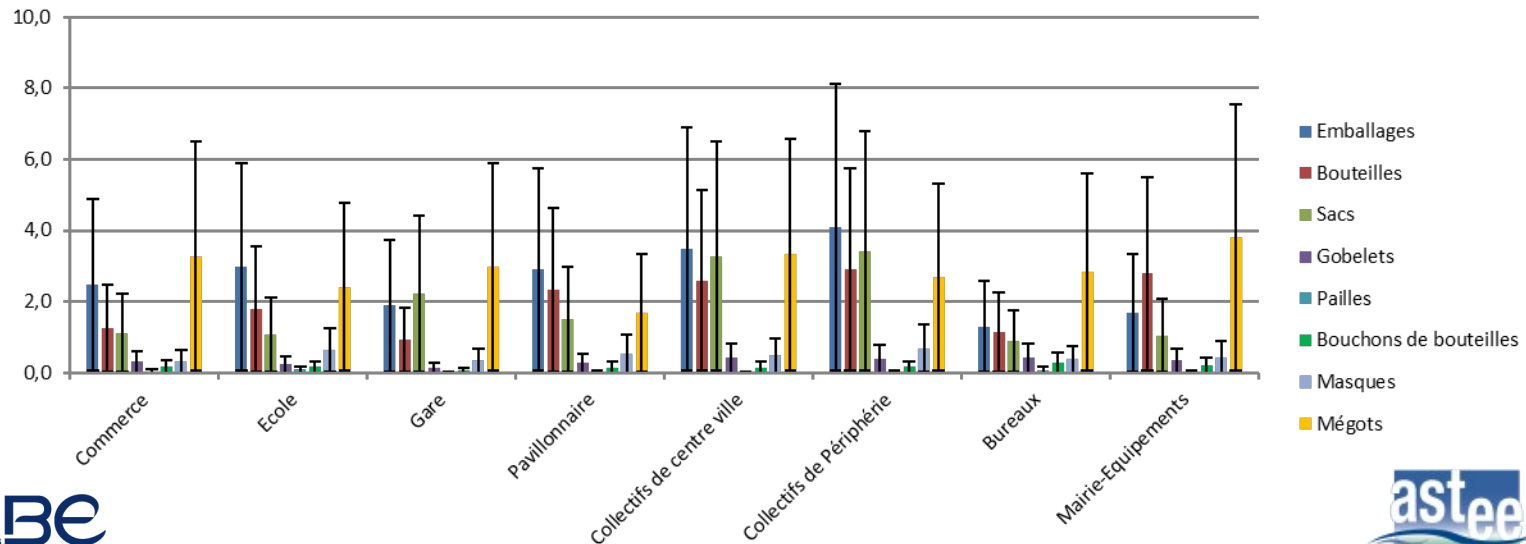


Résultats obtenus pour les « déchets plastiques » :

Répartition des densités des déchets plastiques (g/100m²)

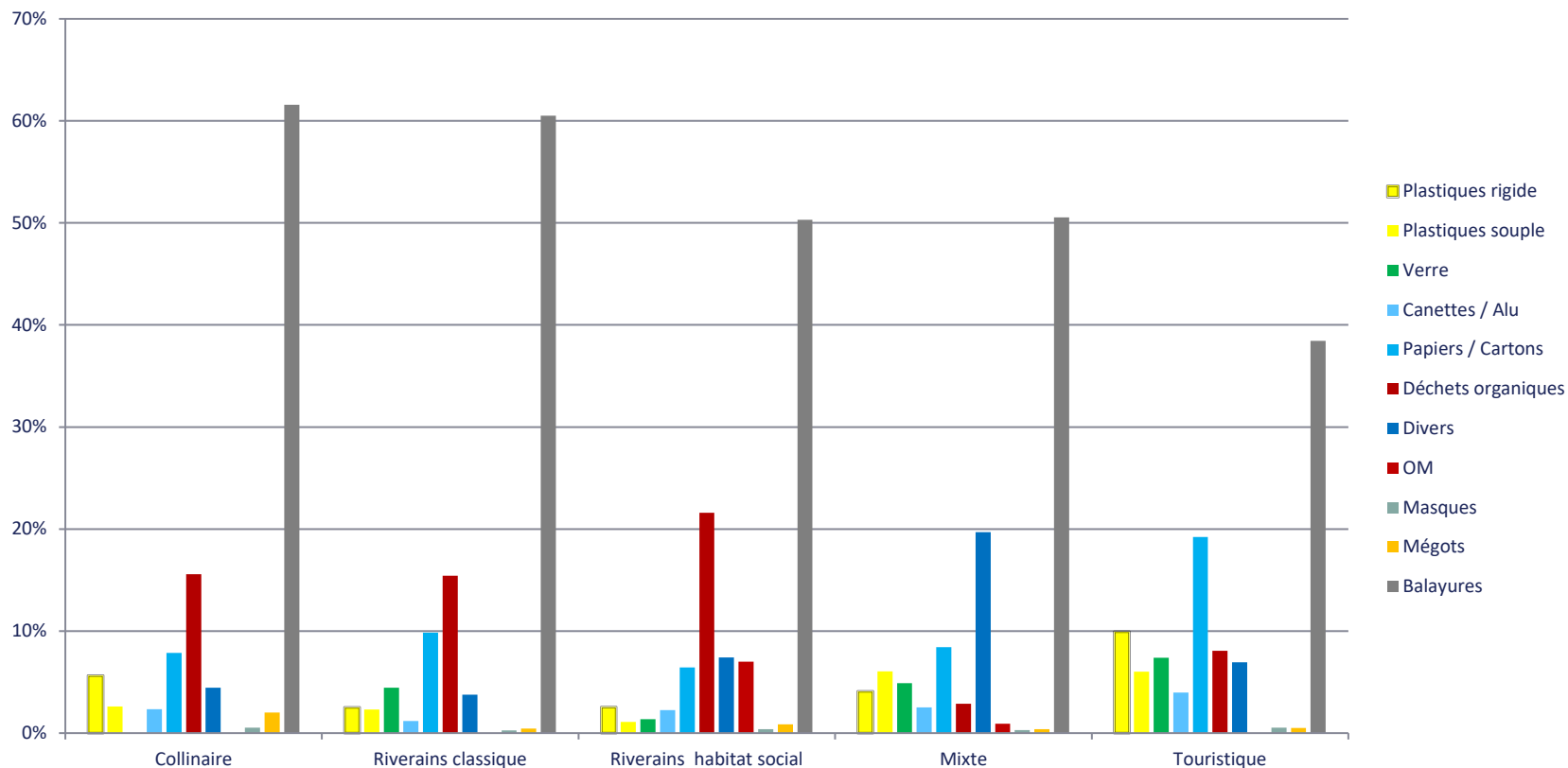


Répartition des densités des déchets plastiques (g/100m²)



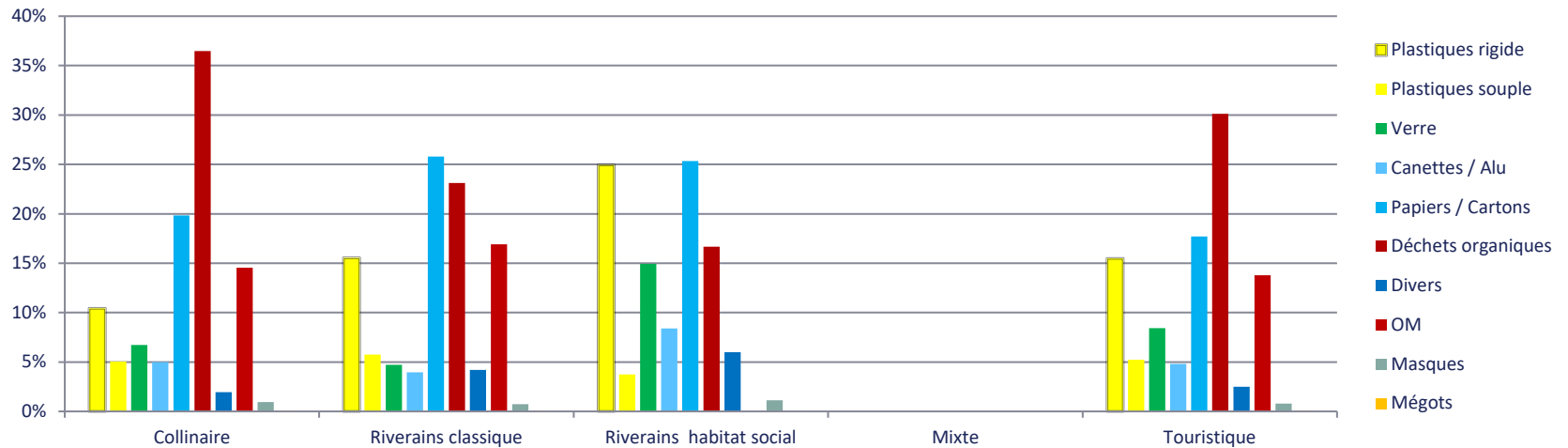
Résultats obtenus pour les « déchets balayés » :

Répartition des déchets par type de fréquentation (en %)

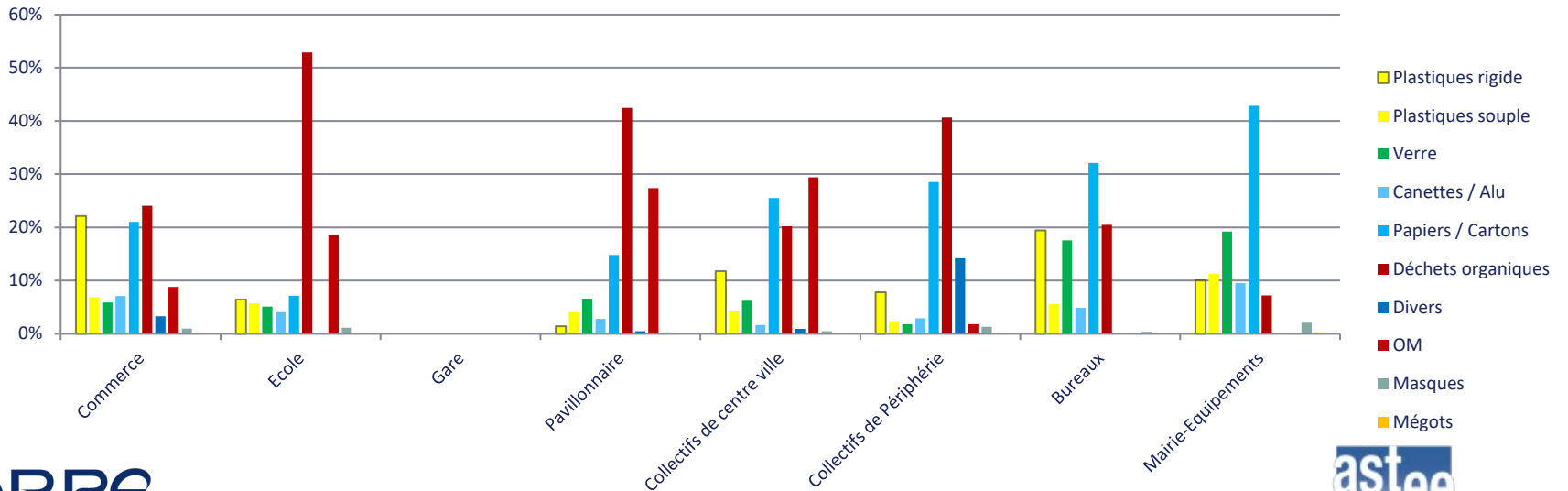


Résultats obtenus pour les « corbeilles de propreté » :

Répartition des déchets par type de fréquentation (en %)



Répartition des déchets par typologie de voie (en %)



Données de référence:

Total annuel des déchets incinérés issus du balayage et de la collecte des rues.

Estimation réalisée sur ce total :

- **20% est issu du balayage**
- **80% est issu de la collecte des corbeilles.**

Pour 2021, le total des déchets incinérés s'élève à 8 400 tonnes dont 717 tonnes issues des balayeuses et qui ne seront pas retenues dans le calcul des flux de déchets, soit 7 700 tonnes.

Estimation réalisée sur ce total :

- **1 500 tonnes balayées (20%)**
- **6 200 tonnes collectées dans les corbeilles de rue (80%).**

Evaluation du flux « papiers » :

Corbeilles

1 376 tonnes 89,4%

- 122 346 666 papiers / an
- 335 196 papiers / jour
- 0,9 papiers / habitant / jour

Déchets jetés sur l'espace public

1540 tonnes 100%

- 136 856 868 papiers / an
- 374 950 papiers / jour
- 1 papier / habitant / jour

Nettoieement des rues

159 tonnes 10,3%

- 14 133 333 papiers / an
- 38 721 papiers / jour
- 0,1 papiers / habitant / jour

Résiduel permanent au sol

605 Kilos 0,03%

- 347 352 papiers / an
- 951 papiers / jour
- 0,002 papiers / habitant / jour

Avaloirs

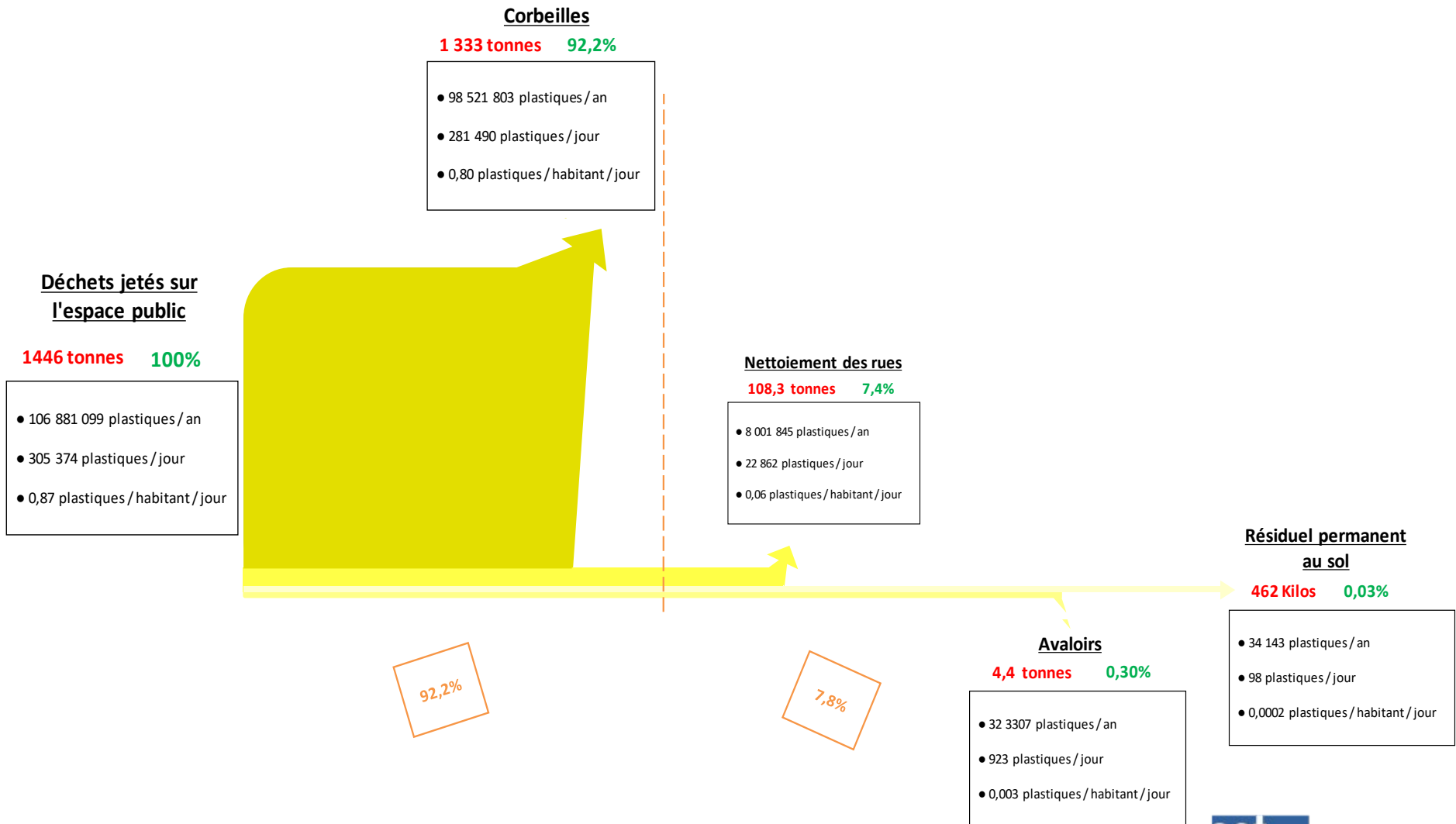
3,6 tonnes 0,2%

- 323 090 papiers / an
- 885 papiers / jour
- 0,002 papiers / habitant / jour

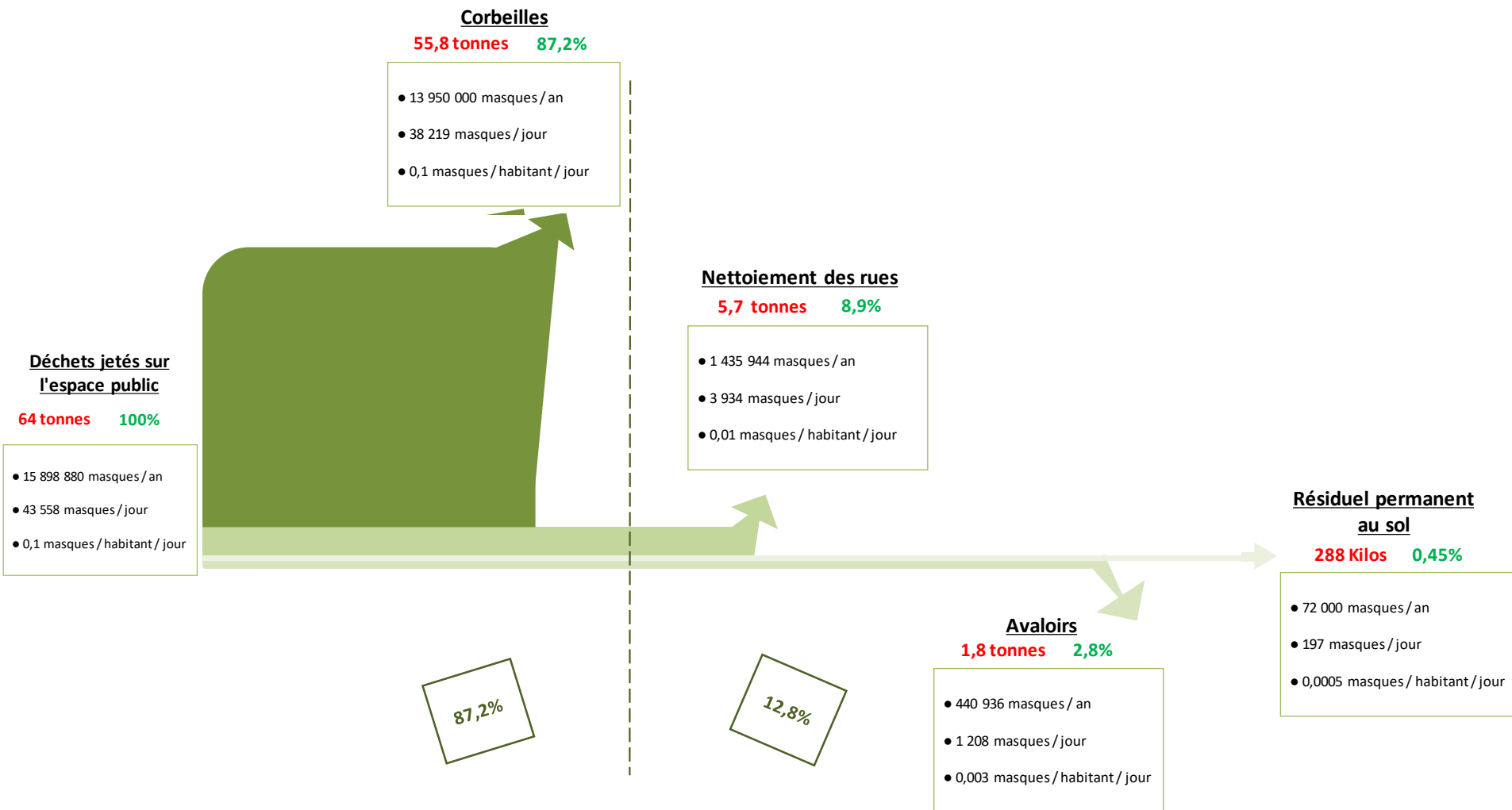
89,4%

10,6%

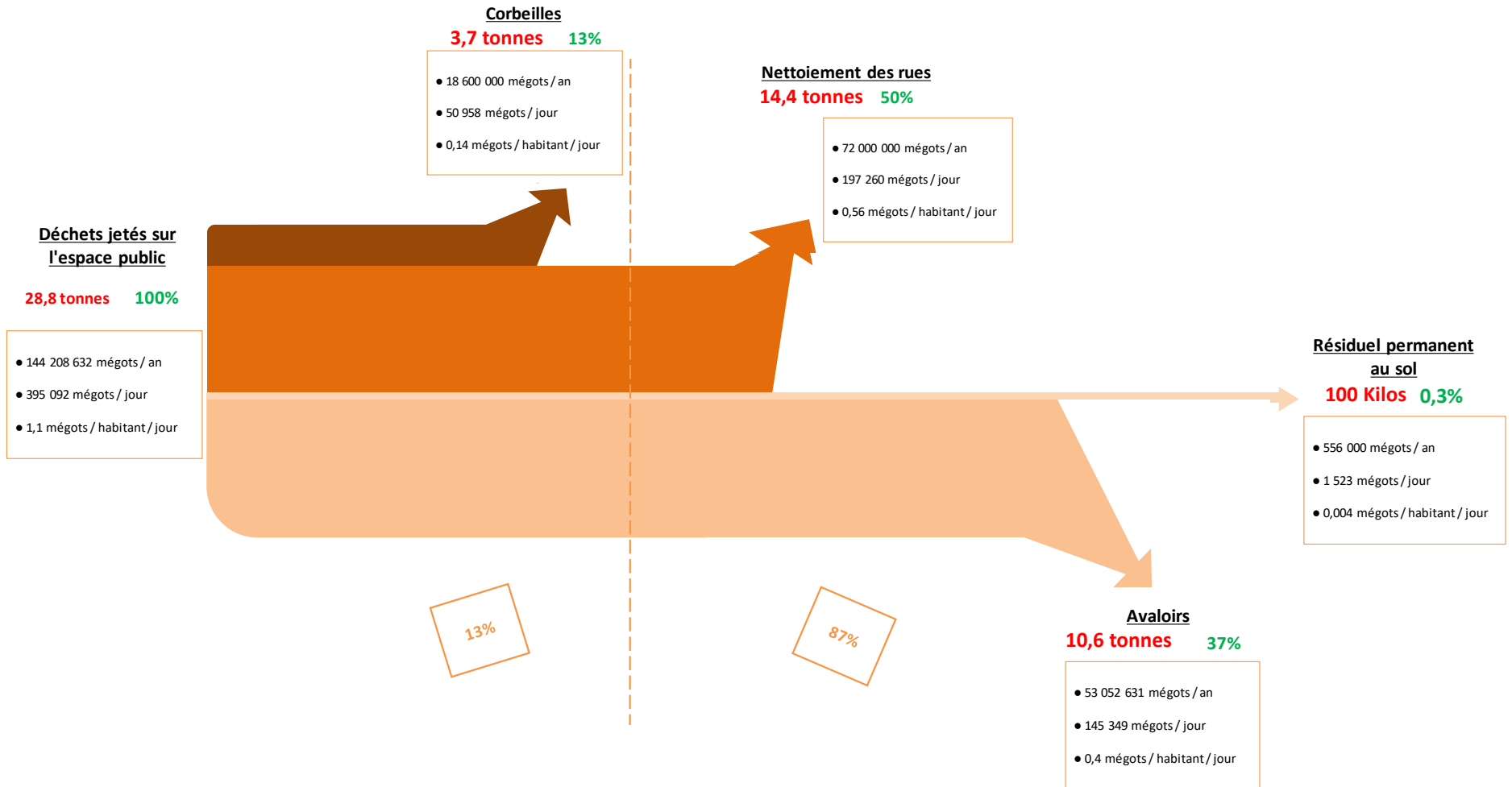
Evaluation du flux « plastiques » :



Evaluation du flux « masques » :



Evaluation du flux « mégots » :



Présentation de la démarche d'évaluation des flux de pollution plastique dans les matrices eaux

Régie Eau d'Azur



Speaker : Arnaud ROSTAN, Directeur Technique et Innovation –
Régie Eau d'Azur



Présentation Eau d'Azur

Eau d'azur porte la gestion de l'ensemble du cycle domestique de l'eau sur la totalité du Territoire Métropolitain, avec pour raisons d'être :

- Assurer la continuité des services eau potable et assainissement,
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable des 51 Communes du Territoire dans un contexte topographique hétérogène (montagneux, semi-rural, et rural),
- Garantir une qualité optimale de l'eau potable distribuée ainsi que des eaux usées traitées restituées au milieu naturel,

Le tout en impulsant une dynamique de transition écologique participant à la construction d'une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète (limites planétaires, production de GES, pollutions...)

Périmètre de compétences



CHIFFRES CLÉS EAU D'AZUR

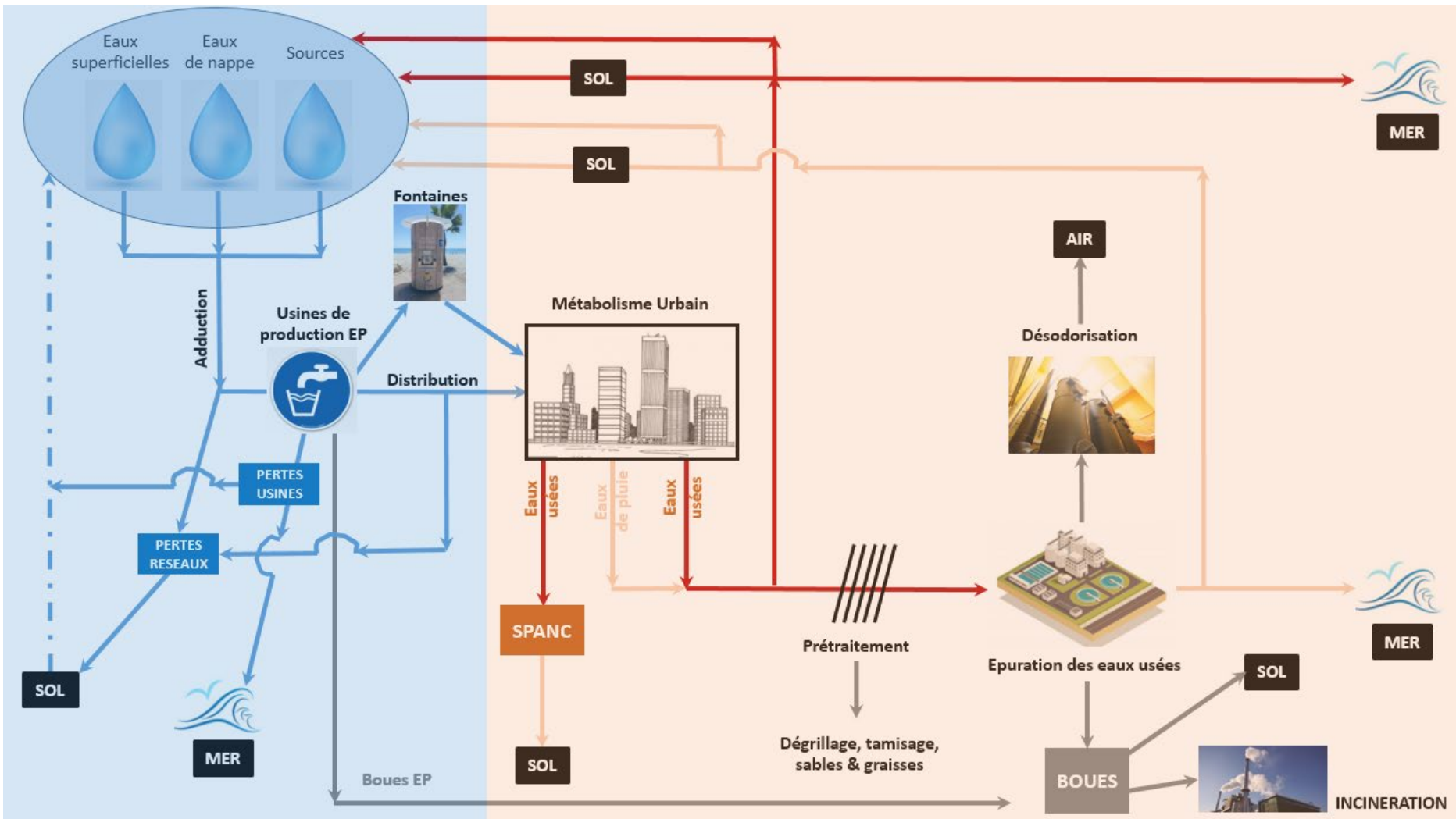
- Eau Potable et Assainissement -



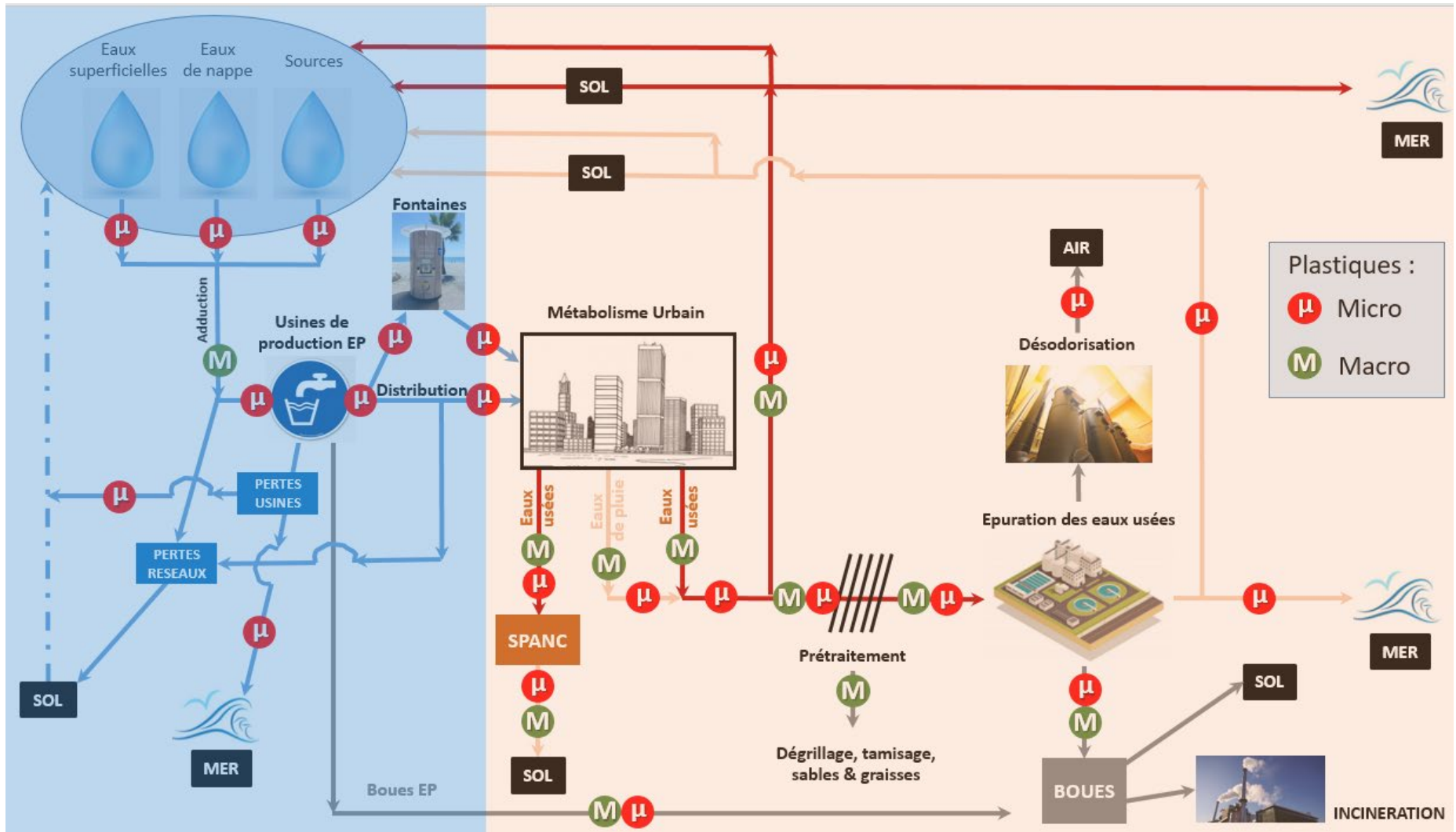
37.8 millions d'euros investis*1

*1 : en 2021 / *2 : en alimentation eau potable / *3 : non collectif / *4 : unités mobiles de traitement

Cartographie d'étude



Cartographie d'étude



Méthode et objectifs

- ✓ Concernant les **macroplastiques**, l'étude prévoit d'intégrer des analyses quantitatives & qualitatives de plastiques :
 - **Sur les déchets liés aux activités tertiaires** (vies des locaux,...)
 - **Sur les déchets d'exploitation :**
 - Chantiers divers,...
 - Eaux usées brutes & prétraitées (dans des configurations temps sec et temps de pluie)
 - Sous-produits du prétraitement (dégrillage, tamisage, sables, graisses,...)
 - Entrées/sortie Assainissement Non Collectif (ANC)
 - Boues produites par les usines d'eau potable & et les stations d'épuration
 - **Sur les déchets patrimoniaux** (chantiers divers,...)
- ✓ Concernant les **microplastiques**, l'étude prévoit d'intégrer les analyses qualitatives & quantitatives sur l'ensemble du petit cycle de l'eau :
 - **En lien avec l'activité Eau Potable** (cf. répartition des analyses sur le slide précédent)
 - **En lien avec l'activité Assainissement** (cf. répartition des analyses sur le slide précédent)
 - Un minimum de 200 analyses seraient nécessaires :

Méthode et objectifs

- ✓ Concernant les microplastiques, les analyses cibleront :
 - **Différents systèmes d'assainissement et stations d'épuration associées** (Haliotis, Cagnes Sur Mer, Saint Laurent du Var, Vence, Levens, Auron, Valdeblore, Roquebillière, Saint Martin Vésubie, Isola,...).
 - **Différentes usines de production d'eau potable et différents champs captants** (Super Rimiez, Jean Favre, Joseph Raybaud, Font de Liniers, Sagnes/Prairies, Tines, Pugets, Carros, Manda,...)
 - **Différentes ressources d'eau potable** (superficielles, nappes, sources,...)
 - **Différents tronçons des réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable**
 - **Les eaux entrées/sorties des 6 fontaines réparties sur le territoire**
 - **Des eaux témoin sortie machines à laver**
 - **Des eaux embouteillées distribuées**
- ✓ Le flux « Eaux pluviales transitant dans les réseaux séparatifs ayant comme exutoire le milieu naturel » sort de notre champ de compétences
- ✓ Les flux liés aux activités de curage/pompage (réseaux pluvial & assainissement, STEP, ANC, postes de relevage,...) sont généralement déposés en tête de STEP et viennent donc réalimenter les flux du graphique précédent

Autres actions portées par REA

REA est également engagée contre le plastique à usage unique grâce à sa capacité de promouvoir la consommation de l'eau du robinet plutôt que l'eau embouteillée dans les installations publiques et dans le cadre d'événements publiques. L'exemplarité environnementale de REA nourrit d'ailleurs l'ambition de transformer sa structure en Régie « sans plastique jetable » via la mise en œuvre d'un plan d'action « zéro **plastique** à usage unique » autour de la consommation d'eau qui se poursuivra au moins jusqu'à l'été 2024. Il concerne à la fois les pratiques internes à la Régie et l'incitation à boire de l'eau du robinet dans diverses situations :

- ✓ **Encourager la consommation d'eau** aux fontaines sur l'espace public (visibilité).
- ✓ **Développer des partenariats** pour favoriser la consommation d'eau du robinet dans les événements culturels et sportifs.
- ✓ **Promouvoir l'eau du robinet auprès des touristes** : les trois quarts d'entre eux consomment de l'eau en bouteille.
- ✓ **Installer de nouveaux points d'eau** sur l'espace public dans les zones phares de fréquentation.
- ✓ **Distribuer des carafes et inciter à les remplir gratuitement** + valoriser leur geste à travers le réseau « Ici, je choisis l'eau de la Métropole » ?
- ✓ **Expérimenter de nouvelles approches pour engager la population dans une consommation d'eau du robinet à domicile** : expérimentation sur une population cible ?, avec analyse de la représentation sociale de l'eau du robinet pour favoriser son utilisation.
- ✓ **Communiquer positivement** sur l'eau du robinet et atteindre 90 % de confiance des habitants dans la qualité de l'eau du robinet.
- ✓ **Sensibiliser** les générations futures (écoles notamment)

Merci de votre attention et à bientôt !

Silvia PELEGRI

Service Economie
Circulaire

Métropole Nice
Côte d'Azur

silvia.pelegri@nicedadazur.org

Laurent CALATAYUD

Direction de la
Propreté

Ville de Nice

Laurent.calatayud@nicedadazur.org

Arnaud ROSTAN

Direction
Technique et
Innovation

Eau d'Azur

Arnaud.rostan@eau-dazur.com

Horizon
ZERO
PLASTIQUE

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

